

Relancer l'Education Prioritaire: Une Urgence!

Lors des réunions d'octobre dans les réseaux, il s'agira, pour le ministère, de « partager et compléter le diagnostic » établi dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP)». D'ores et déjà, ce qui est le plus à craindre, c'est **qu'à moyen constant** et en resserrant la carte, **il y ait moins d'élèves à disposer de l'éducation prioritaire** qui, même s'ils ont été fortement réduits, existent encore pour les établissements et les personnels exerçant en zone d'éducation prioritaire (que ce soit en terme d'indemnités pour les personnels, de mise en place de dispositifs d'accompagnement ou du niveau d'effectifs dans les classes).

Les zones d'éducation prioritaire, qui bénéficiaient à la moitié des élèves scolarisés en Seine Saint-Denis, ont été méthodiquement réduites à néant. Les Eclairs ont contribué à déréglementer l'éducation prioritaire et les internats d'excellence n'ont pas permis de masquer l'abandon de l'éducation prioritaire.

pour les 20 % des élèves les plus en difficultés, il importe également de souligner que nous payons sur ce terrain les renoncements accumulés à l'engagement d'assurer par l'action publique, et singulièrement par celle de l'Etat, l'égalité d'accès aux savoirs et à l'éducation pour tous les élèves de la République.

Abroger ECLAIR d'urgence :

Le dispositif ECLAIR c'est l'école à deux vitesses : il extrait les établissements labellisés et les personnels qui y travaillent du droit commun de l'éducation et promeut des objectifs éducatifs à minima à l'encontre de la construction d'une culture commune de haut niveau.

Refonder l'Education prioritaire c'est abroger ECLAIR et renouer par des moyens nouveaux avec l'ambition d'un droit égal à l'éducation pour tou-te-s.

Le rapport de la CIMAPE nous fait craindre que cela conduise à un redéploiement à moyen constant, dans une logique avant tout comptable. C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer avec force que les jeunes, les familles et les personnels ont le besoin urgent d'une relance puissante des politiques d'éducation prioritaire, fondée sur des moyens nouveaux, solides et pérennes !

Pour la CGT Educ'Action, les besoins exprimés par les élèves et leurs familles en matière d'éducation sont considérables. Ils rejoignent les attentes exprimées par les personnels en terme d'amélioration et de développement du service public d'éducation. Mais la crise du système éducatif demeure patente, notamment - mais pas exclusivement - dans le champ de l'éducation prioritaire.

Le chômage de masse, la précarité ont accompagné la massification du système scolaire, et spécialement les publics qui, antérieurement, ne franchissaient pas la barrière du 1er degré et de l'enseignement technique court. Le problème de la réussite des publics défavorisés devient de plus en plus ardu à mesure que l'on essaye d'aller plus loin dans l'œuvre de démocratisation scolaire.

Or, si nous partageons le constat de l'échec d'une véritable correction des inégalités scolaires, en particulier

Etendre les ZEP :

Au contraire des tenants d'un « ciblage » des moyens sur une proportion très réduite d'établissements scolaires, la CGT Educ'action 93 soutient que le périmètre d'une éducation prioritaire refondée doit s'étendre au delà de celui des ZEP d'il y a encore 10 ans, pour prendre en compte tous les établissements accueillant majoritairement des publics socialement défavorisés.

Ce périmètre devrait être évolutif compte-tenu d'une carte scolaire impérative en repensant le mélange social des territoires. Il revient aux choix économiques nationaux pour réduire la pauvreté et les inégalités sociales, donc territoriales.

Un tel plan d'urgence doit s'articuler autour de quelques orientations principales :

Prévenir le décrochage, lutter contre l'orientation subie :

Les logiques de relégation scolaire se sont aggravées ces dernières années. Les atteintes à l'éducation prioritaire, les réformes du premier degré, de l'enseignement professionnel et des voies générales et technologiques y ont fortement contribué. En LP le passage au Bac en trois ans fragilise les élèves les plus en difficulté. Tout cela concourt au développement inquiétant des phénomènes de décrochages et d'absentéisme lourd.

Refonder l'éducation prioritaire c'est tirer sérieusement le bilan désastreux des réformes passées et lutter contre l'orientation subie. C'est aussi maintenir le service de l'orientation scolaire et le développer en créant des postes de conseillers et en renforçant le réseau des CIO.

Respecter les seuils et les heures élèves en difficulté !

Les seuils sont dépassés dans 25% des collèges du département, « 24 élèves par classe » est devenu un objectif pour la Direction Académique. Cela doit rester un maximum, alors que l'objectif doit être de 20 élèves.

En pratiquant la double inscription des élèves des dispositifs ULIS, CLA et UPE2A dans les classes qu'ils doivent intégrer et en formant les personnels (AVS et enseignants) qui les accompagnent.

Pérenniser et favoriser le travail équipe :

En Titularisant les précaires et en créant les corps nécessaires pour les accueillir (Assed, AVS...).

En renforçant les équipes de vie scolaire (plus de 70 postes d'AED ont été supprimés l'an dernier dans le département).

En rendant plus attractif l'enseignement dans le département, pour cela il est impératif de **revenir à un recrutement des enseignants niveau licence** afin de faciliter l'accès au métier des étudiants issus de milieu modeste, En affectant 2 instit pour 3 classes pour favoriser la co intervention.

- Restaurer et développer les RASED

Les RASED complets (maîtres E, G et psychologues) sont indispensables pour assurer le suivi des élèves en difficulté et permettre leur réussite. Ces dispositifs

En augmentant significativement nos salaires.

En intégrant 3 heures de concertation et de co-intervention dans les emplois du temps, afin de permettre aux enseignants de réaliser un véritable suivi des élèves, de développer des projets pédagogiques de qualité et d'intervenir à deux dans les classes. Le dispositif « plus de maître que de classes » doit se généraliser et s'étendre au second degré.

En développant la formation continue des enseignants et en remettant sur pied une véritable formation initiale adaptée aux besoins des enseignants débutant en zone difficile.

Il est urgent de donner à l'éducation prioritaire les moyens d'assurer à tous l'égal accès à l'éducation et cela ne peut se faire en

redéployant des moyens constants ! Il est impératif de débloquer des moyens supplémentaires !

C'est pourquoi la CGT Educ'Action 93 s'adresse à l'ensemble des personnels, aux organisations syndicales de l'Education, et au-delà aux familles et aux jeunes pour engager dès maintenant la mobilisation la plus large et porter tous ensemble l'exigence d'une priorité à l'Education et d'un plan d'urgence pour les établissements de l'Education Prioritaire. Nous appelons à une mobilisation rapide pour porter ces exigences à l'occasion des Assises de refondation qui vont s'ouvrir prochainement.



Pour rejoindre la CGT-Educ'action 93

Nom, Prénom.....Téléphone :
Adresse : E-mail :
Corps : Discipline :
Etablissement :

Je renvoie ce coupon à CGT-Educ'action - 9 rue Génin, 93200 Saint-Denis